

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le mercredi 1^{er} juin 2016 à la salle du Conseil située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Christian Brault, Paul Lavallière, François Leduc, Daniel Pitre et Jean-François Poirier, sous la présidence de madame la mairesse suppléante Mélanie Genesse, formant quorum.

Est absent monsieur le maire Yves Daoust.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

16-06-093 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

16-06-094 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 1^{er} juin 2016.

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2016
4. Période de questions/intervenants
5. Aménagement
 - 5.1 Inspection des installations septiques de résidence sur le territoire – Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation
 - 5.2 Développement domiciliaire de la rue Domaine du Huart – Phase III – Autorisation de signature d'une entente relative à des travaux municipaux
6. Administration générale / Service du greffe
 - 6.1 Correction de la résolution 15-05-079 octroyant un contrat pour l'achat du camion pour le service des travaux publics
 - 6.2 États financiers
 - 6.2.1 Adoption des états financiers 2015
 - 6.2.2 Élaboration des états financiers 2016-2017-2018 – Octroi du contrat
 - 6.3 Étude préliminaire pour l'agrandissement de la station d'épuration – Octroi d'un contrat à Tetra Tech QI
 - 6.4 Travaux sur la rue St-Thomas – Octroi du contrat
 - 6.5 Collecte des ordures aux deux semaines en période hivernale – Confirmation de la durée de cette période
 - 6.6 Société canadienne de la Croix-Rouge – Renouvellement de l'entente pour services aux sinistrés
 - 6.7 Service d'inspection municipale durant les vacances estivales de l'inspectrice municipale – Entente avec la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois
 - 6.8 Programme d'aide à la rénovation des façades commerciales
 - 6.8.1 Règlement 16-121 modifiant le règlement 15-116 décrétant un programme d'aide à la rénovation des façades commerciales – Adoption
 - 6.8.2 Analyse de trois projets par le comité de sélection – Approbation

- 6.9 Implantation d'un camping sur le territoire de Saint-Louis-de-Gonzague – Déclaration d'intérêt de la Municipalité
- 6.10 Tests de laboratoire rue Ste-Marie et montée Séguin – Octroi de contrat
- 6.11 Comptes à payer
- 7. Sécurité incendie
 - 7.1 Centrales de répartition des appels d'urgence – Droit de consultation accordé au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Beauharnois-Salaberry
 - 7.2 Système de sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique – Droit de consultation accordé au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Beauharnois-Salaberry
 - 7.3 Technicien en prévention incendie – Embauche de Gabriel Myre
- 8. Demandes d'appui
 - 8.1 Campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac – Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
 - 8.2 Projet Train OCEAN 150 – Municipalité d'Amqui
- 9. Varia
- 10. Levée de la séance

ADOPTÉ

16-06-095 APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2016

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
 Appuyé par M. François Leduc
 Et unanimement résolu

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2016, tel que déposé.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME

16-06-096 INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DE RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

ATTENDU que toute résidence isolée n'étant pas desservie par un système d'égout doit obligatoirement être desservie par une installation septique conforme à la réglementation provinciale;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague doit procéder à l'inspection des installations septiques de résidence sur son territoire afin d'identifier les installations non conformes;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
 Appuyé par M. Daniel Pitre
 Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres sur invitation pour l'octroi d'un contrat à une firme experte pour effectuer l'inspection des installations septiques de résidence sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

ADOPTÉ

16-06-097 DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE DOMAINE DU HUART – PHASE III – AUTORISATION DE SIGNATURE D’UNE ENTENTE RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

ATTENDU l’adoption, le 7 janvier 2015, du *Règlement numéro 14-106 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux pour la réalisation de projets résidentiels* sur le territoire de la Municipalité de la paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague;

ATTENDU le dépôt d’une demande de permis de lotissement pour les lots 5 126 323 et 5 214 991 en vue de la réalisation de la troisième phase du développement résidentiel de la rue Domaine du Huart;

ATTENDU la nécessité d’exécuter des travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux afin de permettre la réalisation de la prolongation de la rue Domaine du Huart;

ATTENDU que la réalisation de tels travaux est assujettie à la conclusion d’une entente conformément à l’article 1.3 du règlement 14-106;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague approuve le plan projet de lotissement réalisé par M. Denis Lemieux, arpenteur-géomètre, le 26 mai 2016, sous le numéro 7778 de ses minutes.

D’autoriser la réalisation des travaux d’infrastructures municipales, d’égouts sanitaires, de raccordement, de fondation de rue sur les lots 5 903 716 et 5 903 730 et tous les travaux requis afin de desservir les propriétés étant les lots 5 903 717 à 5 903 729 et 5 903 731 et 5 903 732 du cadastre du Québec, le tout selon les plans et devis préparés par M. Denis Brouillard de la firme d’ingénierie-conseil Les Services exp inc., dossier numéro LEFE-0014452, 2010-11-26.

D’autoriser la mairesse suppléante et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, l’entente relative à des travaux municipaux pour la réalisation du projet de développement résidentiel avec Ferme Camille Lefebvre Inc.

ADOPTÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / SERVICE DU GREFFE

16-06-098 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 15-05-079 OCTROYANT UN CONTRAT POUR L’ACHAT DU CAMION POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la résolution 15-05-079 octroyant un contrat pour l’achat du camion pour le service des travaux publics, adopté le 6 mai 2015;

ATTENDU qu’il y a lieu d’apporter une modification à cette résolution pour y ajouter l’établissement de son mode de financement;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

D’ajouter, à la suite du dernier paragraphe de la résolution 15-05-079, ce qui suit :

Que cette dépense en immobilisation soit financée à même le fonds de roulement de la Municipalité.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux, à compter de l'exercice 2016.

ADOPTÉ

16-06-099 ÉTATS FINANCIERS 2015 – ADOPTION

ATTENDU la présentation aux élus des états financiers vérifiés 2015 effectuée par Mme Chantal Moniqui, comptable agréé, de la firme Goudreau, Poirier inc.;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

Que le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015 soient adoptés tels que déposés par la firme comptable Goudreau Poirier et qu'ils soient transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

16-06-100 ÉLABORATION DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017-2018 – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU la résolution 16-03-047 autorisant l'appel d'offres sur invitation pour l'octroi d'un contrat à une firme d'experts comptables pour l'élaboration de l'audit des états financiers 2016-2017-2018;

ATTENDU que trois firmes d'experts comptables ont été invitées à soumissionner;

ATTENDU qu'à l'ouverture des soumissions le 25 mai 2016 relativement à l'offre qualitative, deux soumissionnaires ont déposé une offre;

ATTENDU la rencontre du comité de sélection le 30 mai 2016, pour l'analyse des offres;

ATTENDU qu'à l'ouverture des offres de prix, le plus bas soumissionnaire conforme est la firme Goudreau Poirier avec une offre pour 2016 de 12 500 \$, pour 2017 de 12 500 \$ et pour 2018 de 12 500 \$, représentant une somme totale de 37 500 \$, taxes en sus;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection d'octroyer ledit contrat à la firme Goudreau Poirier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Daniel Pitre
Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat d'élaboration de l'audit des états financiers 2016-2017-2018 à la firme d'experts comptables Goudreau Poirier inc., plus bas soumissionnaire conforme, selon l'offre déposée à la Municipalité.

D'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif à l'octroi de ce contrat.

ADOPTÉ

16-06-101 ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA STATION D'ÉPURATION – OCTROI D'UN MANDAT À TETRA TECH QI

ATTENDU la résolution 15-10-164 octroyant le contrat de mise aux normes et d'accroissement de capacité des étangs aérés de la Municipalité, le 7 octobre 2015;

ATTENDU que dans le cadre de ce mandat et afin de proposer le scénario optimal, une étude complémentaire doit être réalisée pour l'agrandissement de la station d'épuration;

ATTENDU l'offre déposée par Tetra Tech QI au montant de 5 900 \$, taxes en sus, pour la réalisation de ce mandat;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

D'octroyer le mandat d'étude préliminaire pour l'agrandissement de la station d'épuration à la firme Tetra Tech QI, selon l'offre déposée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document en lien avec l'octroi de ce mandat.

ADOPTÉ

16-06-102 TRAVAUX SUR LA RUE ST-THOMAS – OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU que des travaux sont nécessaires sur la rue St-Thomas, visant le retrait du trottoir, le pavage et le lignage d'un corridor scolaire;

ATTENDU que trois entreprises spécialisées ont été invitées à soumissionner pour l'exécution de ces travaux;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Asphalte Major et Fils inc., avec une offre de 12 837,50 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Daniel Pitre
Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat de pavage, de retrait du trottoir et de lignage d'un corridor scolaire à l'entreprise Asphalte Major et Fils inc. selon l'offre déposée à la Municipalité.

Que ces travaux soient exécutés au cours d'une période favorable (chaude) afin d'assurer la durabilité du lignage.

De financer ces travaux à même le Fonds réservé – Réfection et entretien routes.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document en lien avec l'octroi de ce contrat.

ADOPTÉ

16-06-103 COLLECTE DES ORDURES AUX DEUX SEMAINES EN PÉRIODE HIVERNALE – CONFIRMATION DE LA DURÉE DE CETTE PÉRIODE

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement 16-119 sur la gestion des matières résiduelles, le 17 mai 2016;

ATTENDU que le service d'enlèvement des ordures fait partie des dispositions de ce règlement;

ATTENDU qu'en période hivernale, la collecte des ordures s'effectue aux deux semaines et que sa durée doit être déterminée par résolution du conseil, conformément au deuxième alinéa de l'article 2.1.4 du règlement 16-119;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

Que la collecte des ordures en période hivernale s'effectue aux deux semaines entre le 1^{er} octobre et le 30 avril.

Que le jeudi soit maintenu jour de la collecte.

De transmettre copie de la présente résolution à l'entreprise Ricova, pour information.

ADOPTÉ

16-06-104 SERVICES AUX SINISTRÉS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE – AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE

ATTENDU que les villes/municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la *Loi sur la sécurité civile*, la *Loi sur les cités et villes* et le *Code municipal*;

ATTENDU que les villes/municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU que la Croix-Rouge a pour mission d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec La Société canadienne de la Croix-Rouge;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. Christian Brault
Et unanimement résolu :

Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, ladite entente.

Que la Municipalité s'engage à verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente, comme suit :

2016-2017 : 0,16 \$ per capita

2017-2018 : 0,16 \$ per capita

2018-2019 : 0,16 \$ per capita

ADOPTÉ

16-06-105 SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE DURANT LES VACANCES ESTIVALES – ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS

ATTENDU le départ prochain pour vacances estivales de l'inspectrice municipale, qui sera absente les trois premières semaines de juin;

ATTENDU la nécessité de maintenir le service d'inspection municipale au sein de la Municipalité durant cette période achalandée surtout en termes d'émission de permis;

ATTENDU la disponibilité de l'inspecteur municipal de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, à offrir quelques heures par semaine durant l'absence de l'inspectrice municipale;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Pitre
Appuyé par M. Christian Brault
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, une entente avec la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois pour les services professionnels d'un inspecteur municipal durant les vacances estivales 2016.

ADOPTÉ

16-06-106 RÈGLEMENT 16-121 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 15-116 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES COMMERCIALES – ADOPTION

ATTENDU l'adoption du Règlement numéro 15-116 décrétant un programme d'aide à la rénovation des façades commerciales lors de la séance ordinaire du 3 février 2016;

ATTENDU que le Conseil municipal considère qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de modifier les conditions minimales d'admissibilité des dossiers pouvant recevoir une aide financière sous forme de subvention;

ATTENDU l'avis de motion donné par M. François Leduc lors de la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2016;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Christian Brault
Et unanimement résolu

Que le règlement portant le numéro 16-121 soit adopté tel que présenté, et versé aux archives des règlements.

ADOPTÉ

M. le conseiller Jean-François Poirier se déclare en conflit d'intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur le sujet suivant :

16-06-107 PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES COMMERCIALES – APPROBATION DES PROJETS SOUMIS À LA COHORTE 2016

ATTENDU l'adoption du Règlement numéro 15-116 décrétant un programme d'aide à la rénovation des façades commerciales lors de la séance ordinaire du 3 février 2016;

ATTENDU que trois projets ont été déposés à la Municipalité relativement à une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme, volet 1;

ATTENDU l'analyse des projets soumis par les membres du comité de sélection, le 24 mai;

ATTENDU que les trois projets soumis rencontrent les critères d'admissibilité exigés;

ATTENDU la recommandation favorable déposée par le comité de sélection;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Christian Brault
Et résolu

D'approuver la recommandation du comité de sélection et d'autoriser l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme de rénovation des façades commerciales 2016, volet 1, aux trois projets suivants :

- Coiffure Flash Mode (Isabelle Boyer) – 7 000 \$
- Toitures Westcott Duheme 2010 (Mathieu Simard) – 7 000 \$
- Boucherie B. Poirier (Pierre-Luc Poirier) – 7 000 \$

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document lié à l'octroi de ces subventions.

ADOPTÉ

16-06-108 IMPLANTATION D'UN CAMPING SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE – DÉCLARATION D'INTÉRÊT DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU la présentation aux élus le 24 mai dernier d'un projet d'implantation d'un camping sur le territoire de Saint-Louis-de-Gonzague par le promoteur 2549-1259 Québec inc., représenté par M. Charles Rioux;

ATTENDU que le site visé est situé sur la rive nord du canal de Beauharnois;

ATTENDU l'accueil favorable et l'intérêt manifesté par les élus en regard de l'implantation de ce projet d'envergure sur le territoire;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

D'appuyer le promoteur dans ses démarches visant l'implantation d'un terrain de camping sur le territoire de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

De collaborer avec le promoteur, le cas échéant, à la présentation du dossier aux diverses instances gouvernementales en vue de la réalisation de ce projet.

ADOPTÉ

16-06-109 TESTS DE LABORATOIRE RUE STE-MARIE ET MONTÉE SÉGUIN – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la nécessité d'effectuer des tests de laboratoire en vue de la préparation de l'appel d'offres relatif au pavage de la rue Sainte-Marie;

ATTENDU que deux firmes expertes ont été invitées à déposer une soumission;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise GHD, avec une offre de 7 990 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Daniel Pitre
Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise GHD, selon l'offre déposée à la Municipalité.

De financer cette dépense à même le Fonds réservé – Réfection et entretien des routes.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document en lien avec l'octroi de ce contrat.

ADOPTÉ

16-06-110 APPROBATION DE PAIEMENT DES COMPTES

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes totalisant un montant de 317 005,45 \$ et annexée aux présentes soit approuvée.

ADOPTÉ

SÉCURITÉ INCENDIE

CENTRALES DE RÉPARTITION DES APPELS D'URGENCE – DROIT DE CONSULTATION ACCORDÉ AU COORDONNATEUR EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Les membres conviennent de reporter ce sujet à une prochaine séance.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – DROIT DE CONSULTATION ACCORDÉ AU COORDONNATEUR EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Les membres conviennent de reporter ce sujet à une prochaine séance.

16-06-111 TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE – EMBAUCHE DE GABRIEL MYRE

ATTENDU l'adoption du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie par la MRC de Beauharnois-Salaberry en novembre 2012;

ATTENDU l'entrée en vigueur de ce dernier le 18 février 2013;

ATTENDU les plans de mise en œuvre élaborés et les actions identifiées pour l'atteinte des objectifs fixés par ces plans;

ATTENDU que M. Gabriel Myre est pompier volontaire pour la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague et qu'il détient la formation requise pour effectuer les inspections dans le cadre de la prévention en sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

D'engager monsieur Gabriel Myre, à titre de technicien en prévention incendie.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, le contrat d'embauche relatif à ce poste.

ADOPTÉ

DEMANDES D'APPUI

CAMPAGNE PANCANADIENNE EN FAVEUR DE L'EMBALLAGE NEUTRE ET STANDARDISÉ DES PRODUITS DU TABAC – APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE À LA COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

Après discussion en regard de ce sujet, les élus conviennent de ne pas appuyer cette demande.

PROJET TRAIN OCEAN 150 – MUNICIPALITÉ D'AMQUI

Après discussion en regard de ce sujet, les élus conviennent de ne pas appuyer cette demande.

16-06-112 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par M. François Leduc
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 20 h 18.

ADOPTÉ

Mélanie Genesse
Mairesse suppléante

Dany Michaud
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière